

# Commune d'Aixe-sur-Vienne

## Arrêté du Maire

N°16/2026

Objet : Délégation de fonction d'Officier d'Etat Civil à Monsieur Philippe GOUT

Le Maire de la Commune d'AIXE SUR VIENNE,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L 2 122-18,  
Considérant l'indisponibilité du Maire et des Adjointes,  
Considérant l'indisponibilité de certains Conseillers Municipaux,  
Considérant l'ordre du tableau,  
Considérant la demande formulée par Monsieur Philippe GOUT, Conseiller Municipal à AIXE SUR VIENNE, afin de procéder à la célébration d'un mariage le Samedi 4 avril 2026,

### ARRÊTE :

**Article 1 :**

Monsieur le Maire donne délégation de pouvoir dans la fonction qu'il exerce en tant qu'Officier d'Etat Civil pour la célébration des mariages à Monsieur Philippe GOUT Conseiller Municipal à AIXE SUR VIENNE, le samedi 4 avril 2026 afin de procéder à la célébration d'un mariage.

**Article 2 :**

Madame la Directrice Générale des Services d'AIXE SUR VIENNE est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Procureur de la République.

A Aixe-sur-Vienne, le 27 mars 2026

Le Maire,  
René ARNAUD.

